

Gouvernement Provincial

DU LIMBOURG.

2^e Division.N^o 7258 - La H^e

VOIRIE VICINALE.

AMÉLIORATION.

APPROBATION DE PLANS.

3^{ans}
sous plan

La Députation permanente,

Vu la délibération du conseil commun *alde Ayeckhove*,
en date du 29 avril 1878adoptant un plan pour la suppression des sentiers
et parties de sentiers nos 22, 24^{bis} et 27
ainsi que pour l'élargissement des chemins
n^o 2 ;Vu le plan et le procès-verbal d'enquête de commodo
et incommodo constatant qu'il ne s'est produit
aucune opposition contre le projet
mais seulement une observation de la part
des *[redacted]* habitants
qui prétendent que ces sentiers *en outre* sont
nécessaires en temps de hautes eaux ;Vu les rapports du commissaire d'arrondissement et du
commissaire-voyer d'arrondissement ;Considérant que, d'après la délibération du
conseil communal, ces sentiers sont impraticables en
temps de hautes eaux *en outre* et sont devenus inutilisables
et hors d'usage, depuis l'établissement du passage sur les chemins
dit : *[redacted]*Considérant dès lors qu'il n'y a pas lieu
d'avoir égard à l'observation des *[redacted]* et
Berkeles ; ~~laquelle n'a pas de raison d'être ;~~

Vu l'art. 28 de la loi du 10 avril 1844, la loi du 20 mai 1863, l'art. 76
de la loi communale, ainsi que la loi du 27 mai 1870; *Arrêté:*

Est Approuvée la délibération précitée en ce qui concerne l'adoption du
plan et ~~émet l'avis qu'il y a lieu d'autoriser l'acquisition, soit de gré à gré,~~
~~soit par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, des terrains néces-~~
saires à l'exécution de ce plan.

Le présent sera publié par le collège échevinal, dès le dimanche qui suivra
sa réception, et restera affiché pendant huit jours, conformément aux dispo-
sitions de la loi du 20 mai 1863.

Le certificat constatant l'accomplissement de cette formalité nous sera trans-
mis après l'expiration du délai d'appel.

N. S. Inspecteur des finances sera transmise, pour enregistrement, à
M. le Ministre des finances de la République de Belgique.
En séance, à Hasselt, le 7 mars 1878.

Le Greffier provincial,

La Députation,

Pour expédition conforme:

Le Greffier provincial,

Missouri

Commonwealth of Missouri

Appraiser of the
annexed to the estate of the late
deceased, the late of the County of St. Louis, State of Missouri.

1878

Leffler's personal

Leffler's personal

W. H. Geary

W. H. Geary

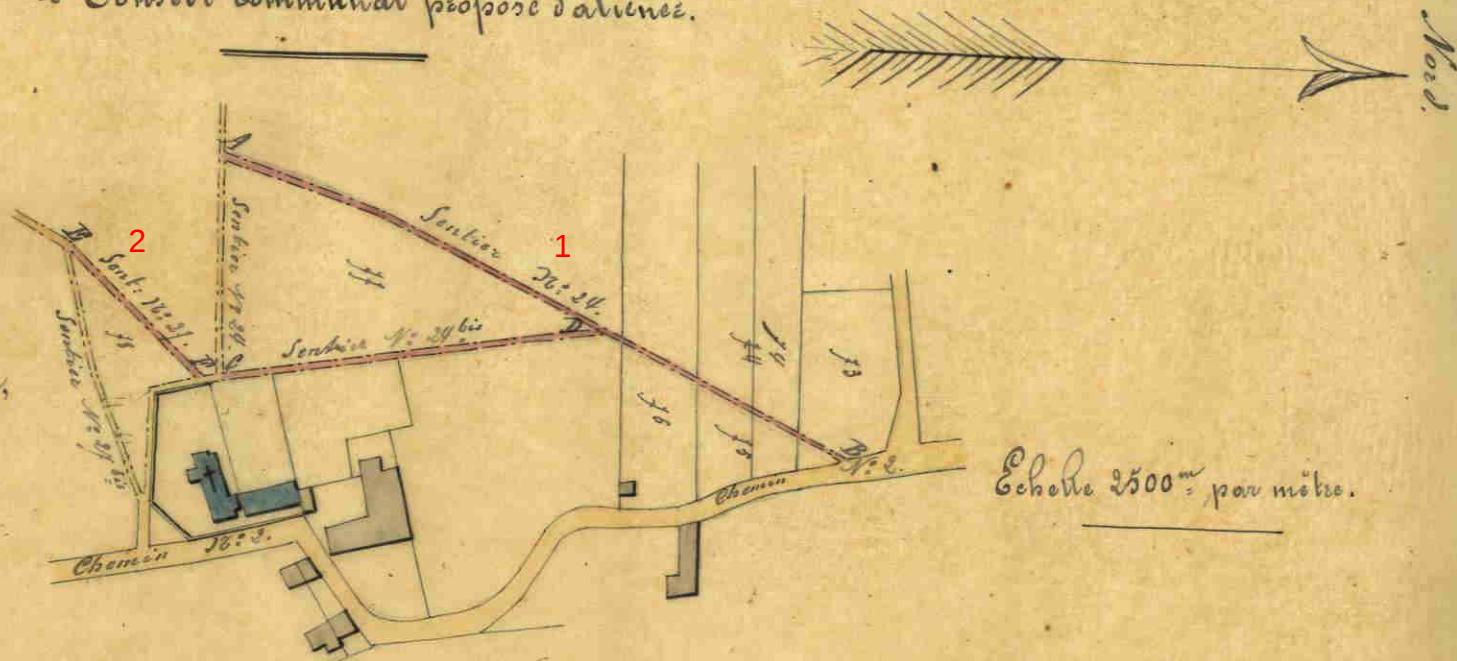


Commune d'Uyckhoven

Plan figuratif de parties de sentiers N^{os} 24, 24^{bis} et 25, que le Conseil communal propose d'aliéner.

Légende.

Le Carmin indique les parties à supprimer, A-B, C-D et E-F.



Echelle 2500^m par mètre.

Par ordonnance

L. secrétaire,

[Signature]

Uyckhoven le 19 mai 1878

Pour le conseil communal

L. bourgmestre
[Signature]

Dressé en triple, par le Sousigné,
Commisaire-royal de l'arrond^t de Mousyck.
A Stockholm, le 26 mai 1878.

[Signature]

Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120
Meters